

Conduite sans permis

Par Shouw, le 29/12/2019 à 16:19

Bonjour a tous

Alors voilà je vous explique la situation a mon conjoint . Le 30 octobre 2019 il a étais au commissariat car il se sont présenter au domicile a son frère pour qu'il signe un papier . Au final il en et jamais ressorti il avais étais juger pour conduite sans permis sur la période de 2015 au final on et déjà a la troisième condamnation pour la même année en tous il a pris 11 mois . Le dernier jugement a étais fais en novembre il a pris 4 mois mais il n'a pas étais au jugement car il n'étais pas au courant et il étais déjà incarcérée . Je voudrais savoir si tous ca et normal qu'il ne soit jamais averti des jugements et que les affaires date de 2015 maintenant il a le permis depuis 2017

Par youris, le 29/12/2019 à 20:12

bonjour,

votre message est difficilement compréhensible.

si vous voulez une réponse, écrivez votre message en français correct comme exigé par les conditions générales d'utilisation du site.

salutations

Par Shouw, le 31/12/2019 à 01:44

Bonjour c'est vraiment compliquer a expliquer . Désolé si ca n'est pas compréhensible mais a l'écrit ce n'est vraiment pas facile